Initiatives ministérielles

législative ne sera d'aucune utilité pour la Société canadienne des postes. C'est une pure perte de temps, d'énergie et d'argent. C'est probablement une des raisons pour lesquelles cet endroit devrait mettre fin à ses activités.

Bien sûr, cette décision n'appartient pas aux députés de l'opposition. Je vous signale toutefois qu'en prétendant que le projet de loi C-73, Loi modifiant la Loi sur la Société canadienne des postes, va être de quelque utilité, le gouvernement montre bien qu'il rêve en couleurs.

On sait que ce projet de loi vise à permettre aux employés de la Société canadienne des postes d'acheter, sur une base volontaire, jusqu'à 10 p. 100 des actions sans droit de vote. Le ministre responsable prétend que cette initiative va contribuer à éliminer le climat de tension qui caractérise les relations patronales—syndicales à la Société canadienne des postes.

Il est à se demander si le ministre s'est entretenu avec ne serait-ce qu'une seule personne travaillant à la société. Si c'était le cas, il saurait que ce n'est pas vrai. De tous les employés que j'ai rencontrés, nul n'a laissé entendre qu'il y avait la moindre lueur d'espoir que cette mesure améliorerait les conditions et le climat de travail à la Société canadienne des postes.

J'ai rencontré quelques employés de la société. En fait, j'ai eu des entretiens avec des employés et des cadres des postes un peu partout au pays. En confidence, même les cadres m'ont dit que c'était une pure perte de temps. Il y a de quoi avoir honte, car ce qu'on offre aux employés de la Société canadienne des postes, c'est l'occasion d'acheter une partie de l'avoir de cette société. Or, ces gens-là me disent que la Société canadienne des postes leur appartient déjà, qu'elle appartient aux Canadiens. Ces employés sont des Canadiens. Ils sont donc déjà actionnaires et propriétaires de cette société.

• (1100)

Ils se demandent si le gouvernement n'essaie pas en quelque sorte de les arnaquer en laissant entendre que cette société appartient à quelqu'un d'autre. Il s'agit d'une société d'État. Les Canadiens en étant propriétaires, les employés des postes peuvent déjà réclamer ce titre.

Il est ridicule de prétendre que l'on va maintenant autoriser les employés à acheter une partie de l'avoir de la Société canadienne des postes. Pourtant, ce n'est pas la première fois qu'une chose pareille se produit. Les Canadiens devraient savoir que le gouvernement actuel veut seulement donner l'impression d'agir, surtout quand il dit qu'il va éliminer le climat de tension au travail en proposant de telles mesures. Il n'en est absolument rien.

Nous avons vu le gouvernement s'acharner à supprimer des bureaux de poste un peu partout au Canada ces dernières années. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: ce sont plus de 1 200 bureaux de poste que le gouvernement actuel a fermés.

Le gouvernement parle d'une mesure d'économie. C'est malheureusement beaucoup plus que cela. Il élimine ainsi ce qui était devenu un symbole un peu partout au Canada, surtout dans les petites localités et en milieu rural. Le seul symbole du Canada que vous pouvez voir en tout temps et en tout lieu, c'est le drapeau qui flotte au-dessus d'un bureau de poste. Le bureau de poste est beaucoup plus qu'un simple bureau du gouvernement. C'est souvent un lieu de rencontres, le centre vibrant d'activités de la collectivité.

Par exemple, les petits bureaux de poste ruraux dans ma circonscription permettent de veiller à la sécurité des gens, notamment des personnes âgées. L'hiver dernier, dans une petite collectivité située juste à côté de Kamloops, le maître de postes a remarqué qu'il y avait plusieurs jours qu'un homme âgé n'était pas venu chercher son courrier. Normalement, il ne manquait jamais de venir le chercher chaque matin à 10 heures. Cela faisait partie de sa routine. Ne l'ayant pas vu depuis plusieurs jours, le maître de postes a téléphoné aux agents de la GRC détachés auprès de cette collectivité pour leur signaler cette anomalie et leur demander d'aller voir ce qui passait. Arrivés sur place, les agents ont constaté que l'homme en question était très mal en point à la suite d'une mauvaise chute qu'il avait faite. L'eût-on laissé peut-être quelques heures ou en tous cas quelques jours de plus sans s'occuper de lui, il serait assurément mort. Or, grâce à l'heureuse initiative du maître de ce petit bureau de poste, il a pu être sauvé.

Ce n'est là qu'un exemple. Je pourrais vous en citer beaucoup d'autres. Dans ma circonscription, je connais des cas où le bureau de poste s'est avéré un moyen précieux de veiller à la sécurité des personnes dans les petites collectivités ou les régions rurales avoisinantes.

Cette mesure législative fait partie des efforts systématiques de démantèlement des institutions canadiennes que le gouvernement fait depuis huit ans et demi. Le gouvernement est en train de démanteler cette institution, de casser ce ciment même qui conserve notre pays intact, qui rappelle chaque jour aux gens les efforts d'unification du gouvernement canadien et le rôle fondamental qu'a joué cette institution, outre celui d'assurer simplement des services postaux. C'est l'une des raisons pour lesquelles les Canadiens s'opposent tant à toute cette démarche.